

**Procès-verbal de la réunion de L'assemblée générale
de l'association des artistes solidaires agathois – ASAGATH
du samedi 2 février 2019 à 16 H
Salle du GRAU D'AGDE**

ORDRE DU JOUR

Le président remercie tous les adhérents présents ainsi que madame Keller, adjointe au maire, en charge des affaires culturelles de sa présence à notre assemblée générale

Participants : 41 présents – 9 pouvoirs

BILAN MORAL présenté par le Président, Hugues MARMOL.

Plusieurs éléments concourent à la bonne tenue du bilan moral :

- L'association présente des comptes positifs avec des dépenses bien maîtrisées
- Asagath a organisé plusieurs expositions en salle, en galerie marchande et en bord de mer au cours de 2018.
- Les ateliers de peinture et sculpture sont complets et bénéficient d'une belle ambiance.
- Le dynamisme des adhérents qui participent aux expos en salle et dans la rue est à souligner.
- Nous pouvons compter sur une équipe bénévole composée de membres du CA et de bénévoles occasionnels (Christiane, Monique, Mireille, Jojo, Martine, Jacques, Christian, Marie-France, Annie et Jean-Louis, Martine
- L'association compte à nouveau plus de cent adhérents en 2018 → **103 cotisations ont été enregistrées en 2018.**
- C'est l'occasion de remercier les donateurs (225 €) et les bénévoles qui oeuvrent lors de nos activités.
- L'engagement de l'association dans des actions solidaires : au profit du téléthon et des EHPAD :
 - Remerciements aux artistes ayant donné une œuvre pour la tombola du Téléthon qui a permis de récolter 336,50 €
 - Le partenariat avec Intermarché à permis de vendre pour 720,10 € d'oranges
 - Le recueil de dons 55, 65 €
 - Au total Asagath a remis pour le téléthon la somme de 1112,25 € à l'association « Entrez dans la ronde », association support du contrat avec l'AMF Téléthon en 2018.

- Nous avons été quelques-uns à aller dans les EHPAD pour des ateliers d'aquarelle au profit des résidents. Plusieurs photos ont été mises en ligne sur le compte facebook notamment de ces moments de partage avec nos anciens.
- Diversité des activités qui ont pour but de créer des liens entre artistes.
 - 2 cafés littéraires (J-Cl Mongiol et Marilou)
 - 1 visite au Musée Fabre à Montpellier pour voir l'exposition Picasso
 - Covoiturage
 - Visite en deux temps
 - Repas au restaurant

1. RÉSULTAT EXERCICE 2018 & BILAN FINANCIER

- Proposition de maintien des montants de cotisation : **votée à l'unanimité**.
 - Cotisation annuelle : 20 € (au prorata temporis pour les adhérents s'inscrivant la 1^{ère} fois).
 - Cotisation atelier par trimestre : 15 € pour un ou plusieurs ateliers.
 - Stages / animations participation à partir de 6 €.
- Principes mis en œuvre : (gestion entièrement bénévole)
- Les comptes sont consultables dans leur totalité ligne par ligne dans un but de transparence totale. Les documents sont présentés sur la table.
- Résultats de l'exercice 2018 présentés par la trésorière Catherine Marmol.
Charges 2018 : 6176,75 €
Produits 2018 : 7636,89 € dont 396,39 € de reliquat 2017 et 1200 € de subvention
L'excédent 2018 est donc de : 1348,14 €
Proposition d'affectation des excédents et projets => Report de l'excédent sur l'exercice 2019 voté à l'unanimité.

2. QUITUS DE GESTION

Voté à l'unanimité

3. BILAN D'ACTIVITÉ

RAPPEL DES ACTIVITÉS EN 2018

- Ateliers peinture et sculpture – ouverture de deux jours supplémentaires suite à la demande toujours croissante et aux journées des associations et des nouveaux agathois.
 - ✓ 88 cotisations trimestrielles (1297 €)
 - ✓ Ouverture supplémentaire le lundi et mardi
 - ✓ L'atelier est ouvert 6 jours sur 7 pour des activités artistiques. Il est animé par Muriel les lundis, Dani, Guy et Marie les mardis et vendredis, et par Hugues

les mercredis, jeudis et samedis. L'atelier peinture sur porcelaine est ouvert le mercredi tous les quinze jours au domicile de Catherine marmol.

- Exposition à l'Hôtel des Barons de Lacoste,
 - ✓ 30 participations à l'Hôtel des Barons de Lacoste (900 €) pour un coût de location des lieux de 1000 €.
- Exposition en Ardèche
 - ✓ 12 participations à l'expo de Beauchastel en Ardèche (235 €)
- Exposition au Grau d'Agde
 - ✓ 26 participations sur les deux semaines
- Exposition au Moulin des Évêques. (435 €)
 - ✓ 47 participations au Moulin des évêques en 2018 (960 € dont 1 régularisation 2017)
- Participation au marché artisanat d'art au Mail de Rochelongue.
- Exposition estivale au Mail de Rochelongue
- Exposition au lycée hôtelier de Montpellier
 - ✓ 11 participations à l'expo de Montpellier (220 €)
- Exposition en galerie marchande INTERMARCHÉ et HYPER U.
- Cafés-littéraires : avec J-Claude Mongiols et Marilou
- Visite de l'exposition Picasso à Montpellier
- Participation à la Journée des associations et à la journée d'accueil des nouveaux agathois le 6 novembre 2018.
- Participation bénévole au Téléthon 2018.
- Réalisation de badges
- Réalisation d'affichettes

PRÉVISIONS 2019 :

- Salon de printemps à l'Hôtel des Barons de Lacoste à Pézenas – Il est précisé que la date limite d'inscription pourra être avancée si le nombre des participants est atteint (plan d'accrochage complet) avant la date limite.
- Pour tenir compte des expériences passées il est rappelé qu'il est interdit lors d'une exposition à l'exposant de déplacer de son propre chef ses œuvres sans autorisation ni de les fixer à l'aide de clous ou punaises en dehors des zones d'accrochage prévues.
- Salon d'automne à l'Espace Molière à Agde – Depuis l'assemblée générale les dates nous ont été communiquées : dépôt des œuvres le 27 août, installation les 28 et 29 août, vernissage le 30 août et décrochage le 23 septembre.
- Participation au marché artisanat d'art au Mail de Rochelongue. Il est demandé aux futurs exposants de bien respecter les horaires d'installation et d'exposition imposés par les organisateurs.
- Exposition sur le Mail de Rochelongue de juin à septembre.
- Exposition en galerie à INTERMARCHÉ et HYPER U.

- Exposition au Salon Nautique 2019 ? **La question est posée à l'assemblée qui vote très majoritairement en faveur (30 voix pour) d'une exposition au prochain salon nautique.**
- Les animations solidaires (ateliers aquarelle) dans les EHPAD Villa CLÉMENTIA et Laurent Antoine sont mises sur pied par Mireille et Muriel. La première animation a eu lieu depuis, le 12 février à Clémentia.
- Cours et stages-animations.
- Ateliers enfants (vacances scolaires) Nous essaierons d'en mettre un en place en 2019.
- Rendez-vous littéraires
- Visites d'expositions de peintures à Montpellier, Sète, Aix en Provence et autres (covoiturage) avec prise en charge partielle par l'association.
- Expositions hors murs (national et international). Patricia chargée de projets présente le concept. Il s'agit de proposer des expositions non organisées par Asagath mais pour lesquelles elle se charge de fournir tous les renseignements utiles aux adhérents intéressés (lieux, dates délais d'inscription, documents à fournir...) ainsi que de s'assurer du sérieux de ces manifestations. La prochaine expo proposée aura lieu à Aix-en-Provence pour 100 €. Un mail sera prochainement adressé par Patricia concernant ce projet.

PROPOSITIONS DIVERSES

- Le président proposera une mise à jour du règlement concernant les modalités d'exposition et notamment la clôture des inscriptions et le respect du plan d'accrochage des oeuvres.
- Poursuite de la réalisation d'affichettes nominatives pour les nouveaux exposants,
- Mise en place d'un concours avec Jury au Salon Asagath à l'Espace Molière. **(voté à l'unanimité)**
- Exposition à thème. La question d'un thème est posée pour l'exposition à l'espace Molière en septembre 2019. **(l'assemblée vote majoritairement contre un thème 29 voix contre et 12 pour)**. Il n'y aura donc pas de thème pour ce salon.
- Confirmation de la non présentation sur la même commune, durant une période de deux ans, lors des salons, d'œuvres déjà exposées afin de susciter un intérêt nouveau pour le public. **(l'assemblée générale vote majoritairement pour le maintien de cette règle)**
- La proposition de prise en charge partielle par ASAGATH des participations (30 € au lieu de 50 €) pour les expositions à l'Hôtel des Barons de Lacoste afin de les rendre plus accessibles est validée à l'unanimité.

4. ELECTION ET MANDATS

- Hugues arrive au terme de son mandat de trois ans de président et est candidat à sa réélection si les adhérents le souhaitent. Il n'y a aucun autre candidat. Hugues Marmol est réélu suite au **vote à l'unanimité**.
- Il est proposé par l'AG que le mandat de président soit à nouveau de trois ans. **Voté à l'unanimité**.
- Vice-Présidente : Monique Bait se propose avec le soutien du conseil d'administration. Elle est élue pour la même durée de trois ans suite au **vote à l'unanimité**.
- Répartition actuelle des tiers du conseil d'administration (vote du 3/2/2018)

1 ^{er} tiers (2017 – 2019)	2 ^e tiers (2018 – 2020)	3 ^{ème} tiers
BUTTARD Georges DELAFOLLIE Nadine LOUP Mireille MARMOL Hugues	BAIT Monique GAUMET Muriel MARMOL Catherine	DALUZ GALEGO Patricia REY-LAGARDE Christiane RIOCHE Christine

- Renouvellement du mandat du 3^{ème} tiers pour la période 2019 à 2021
- Appel à candidatures pour le 3^{ème} tiers.
- Membres démissionnaires (Delafollie Nadine, Buttard Georges)
- Membres ne se représentant pas : Rioche Christine
- Membre élus provisoirement au CA du 11 mai 2018 : Daniel Caridroit ainsi que Lysiane Perrault ne souhaitent pas maintenir leur candidature.
- Vote pour l'élection et/ou la réélection des membres du Conseil d'Administration (3^{ème} tiers et membres démissionnaires).
- Patricia Daluz et Christiane Rey-Lagarde sont volontaires pour le renouvellement de leur mandat. **Voté à l'unanimité**
- Dani Vigliola est candidate pour le 3^{ème} tiers et est élue suite au **vote à l'unanimité**.

5. QUESTIONS DIVERSES

Une adhérente propose que l'on inscrive tous les adhérents jusqu'en date limite d'inscription même si le plan d'accrochage est complet avant cette date et que l'on attende la date limite pour commencer à organiser le plan d'accrochage quitte à limiter à l'extrême à un tableau la participation de chaque exposant.

Le président répond que jusqu'à présent et hormis son cas particulier (cette personne mécontente de l'accrochage de ses œuvres les avait déplacées d'initiative et avait planté des punaises ou clous dans les murs sans autorisation) l'organisation donne satisfaction. Le travail préparatoire est conséquent et doit commencer le plus tôt possible. D'autre part il est déjà tenu compte des emplacements disponibles et du nombre d'adhérents pour limiter

le cas échéant le nombre des œuvres exposées. Il est ainsi demandé aux exposants d'inscrire leurs œuvres par ordre croissant de préférence.

Une adhérente en sculpture propose qu'un périmètre soit attribué par sculpteur. La question est pertinente et méritera réflexion mais semble difficile à mettre en œuvre en fonction des espaces divers d'exposition, des plans de circulation des visiteurs, des périmètres qui ne sont pas toujours réguliers, des dimensions des œuvres très diverses...

Après un bref échange, les participants à l'AG expriment leurs souhaits que l'on reste sur les positions précédentes.

Patricia fait part de son souhait de changer le site Asagath qu'elle ne trouve pas assez esthétique.

Le président répond que le site donne actuellement satisfaction. Il est complet, clair et répond aux objectifs d'information.

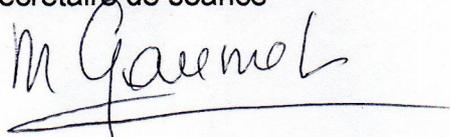
Le président remercie Madame Keller et l'assemblée générale et invite tous les participants à partager le vin d'honneur offert à l'association par la municipalité.

La réunion se termine à 18h20.

Président de séance



Secrétaire de séance



Trésorière

